

LA STATION DE POMPAGE



L'histoire du Syndicat intercommunal des Eaux et d'Assainissement du Canton de Guîtres débute en 1957 grâce à Monsieur Duhard , Maire de Sablons de Guîtres et Conseiller Général, qui crée le Syndicat d'Etudes d'adduction d' Eau.

En 1961, il constitue le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Canton de Guîtres dont il sera le président, succédé par Monsieur Bertet, maire de Maransin jusqu'en 1995.

En 1995, ce Syndicat étend ses compétences à l'assainissement ; il porte désormais le nom de "Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement du Canton de Guîtres".

Cette station de pompage date de 1958 et se compose de deux bâches de stockage concentriques représentant un volume total de 500 mètres cubes dans sa partie basse, et d'une station de pompage dans sa partie haute.



Aimentée par deux forages artésiens, le premier situé sur la commune de Sablons de Guîtres et le deuxième placé sur la présente station, elle est le départ du réseau d'adduction d'eau potable du Canton de Guîtres.

Celui - ci se compose ,en aval de cette station, de deux réservoirs principaux semi - enterrés placés au point haut de la commune de Bonzac, à partir desquels les treize communes du Canton, soit environ 14 000 personnes, sont alimentées en eau potable, à l'aide notamment de trois châteaux d'eau et de trois stations de reprise stratégiquement implantés sur le réseau.

La profondeur des réserves d'eau de l'éocène inférieur (ère tertiaire) dans lesquelles les forages de Sablons et de Bonzac puisent respectivement l'eau de -160 à -278 mètres et de -176 à - 265 mètres de profondeur, garantit l'excellente qualité de l'eau qui est ainsi distribuée .

